

FAIBLE PARTICIPATION DU « 11^e DISTRICT »

Les Suisses de l'étranger représentent 4 % des électeurs du canton de Vaud. Leur participation aux votations du 4 mars 2018 a été inférieure à celle des Vaudois résidant dans le canton (31 % contre 55 %). En revanche, la participation des femmes a été légèrement supérieure à celle des hommes, contrairement à la situation prévalant pour les résidents vaudois. Plus les électeurs vivent dans un pays éloigné de la Suisse, moins ils semblent enclins à participer aux votations. Ils sont cependant plus prompts à voter lorsque la langue du pays d'adoption correspond à l'une des langues nationales.

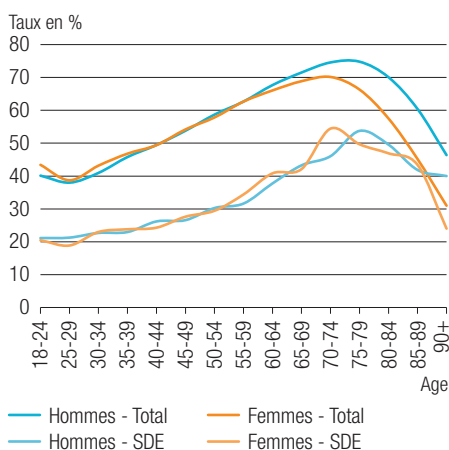
En 2018, on recense 18 500 « Vaudois » inscrits au rôle des électeurs en tant que Suisses de l'étranger (SDE, voir encadré ci-contre), soit 4,2 % des 443 000 électeurs qui avaient le droit de participer aux votations fédérales du 4 mars 2018, qui portaient sur deux objets : le nouveau régime financier 2021 et la suppression des redevances radio et télévision. Avec 5800 bulletins renvoyés dans les délais légaux, le taux de participation des Suisses de l'étranger s'est monté à 31 %, contre 55 % pour l'ensemble des votants vaudois. A noter que ces derniers étaient également appelés à se prononcer sur une initiative populaire en faveur du remboursement des soins dentaires. Tout comme pour les résidents vaudois, le taux de participation des SDE augmente progressivement jusque vers 80 ans, avant de redescendre [F1]. Cependant, le taux de participation des SDE est systématiquement inférieur à celui des résidents de 20 à 30 points de pourcentage. Par ailleurs, alors que la participation des femmes du canton est un peu inférieure à celle des hommes (respectivement 54,6 % et 55,7 %), celles des Suissesses de l'étranger est légèrement supérieure à celle des Suisses de l'étranger, avec respectivement 31,8 % et 31,1 %.

43 % DES ÉLECTEURS EN FRANCE

L'Europe est le continent qui accueille la majeure partie (71 %) des électeurs vivant à l'étranger, dont en particulier 43 % en France (près de 8000 électeurs). Deuxième continent loin derrière, l'Amérique du Nord regroupe 11 % des électeurs. L'Asie (6 %), l'Afrique (5 %) et l'Amérique centrale et du Sud (près de 5 %) suivent. L'Océanie ferme la marche avec 2 % des électeurs suisses résidant à l'étranger.

Plus les électeurs vivent loin de la Suisse, moins ils semblent enclins à participer aux scrutins [T1]. En effet, deux votants SDE sur trois vivent dans un pays limitrophe de la Suisse, pour un taux de participation moyen de 39 %. A l'inverse, le taux de participation des résidents d'Amérique du Nord (USA + Canada, soit 7 % des votants) dépasse à peine les 20 %. Ainsi, un important éloignement géographique s'accompagnerait d'un certain désintérêt pour la vie politique de notre petit pays. Une autre explication pourrait venir de la langue parlée dans le pays d'accueil : en effet, parmi les résidents des pays européens, le taux de participation est plus élevé lorsque la langue du pays de résidence coïncide avec l'une des langues nationales de la Suisse (38 %) que lorsque ce n'est pas le cas (22 %).

[F1] PARTICIPATION AUX VOTATIONS, VAUD, MARS 2018



[T1] PAYS DE RÉSIDENCE DES SDE, VAUD, 2018

Pays de résidence	Électeurs	En %	Taux de participation (en %)
France	7 988	43	39
États-Unis	1 350	7	21
Royaume-Uni	1 031	6	26
Allemagne	888	5	40
Italie	828	4	36
Espagne	782	4	34
Canada	745	4	19
Belgique	317	2	42
Australie	284	2	21
Thaïlande	235	1	26
Autres pays	4 052	22	21
Total	18 500	100	31

Les Suisses de l'étranger (SDE)

Sont réputés Suisses de l'étranger au sens de la Loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, tous les Suisses et toutes les Suissesses qui n'ont pas de domicile en Suisse et sont immatriculés auprès d'une représentation suisse à l'étranger. Pour être enregistrés dans le rôle des électeurs, les SDE doivent également s'être annoncés en vue de l'exercice de leurs droits politiques. Les SDE ayant préalablement vécu en Suisse sont rattachés à la commune de leur dernier domicile. Ceux n'ayant jamais résidé en Suisse sont attribués à leur commune d'origine. Dans le canton de Vaud, c'est la commune de Lausanne qui gère le registre des Suisses de l'étranger, sur délégation cantonale.

Droits de vote

Les Suisses de l'étranger peuvent prendre part aux votations fédérales ainsi qu'aux élections du Conseil national. En revanche, la législation vaudoise ne leur accorde pas le droit de participer aux votations et élections cantonales ni aux élections du Conseil des Etats.

Effectifs

Pour l'ensemble de la Suisse, le Département fédéral des affaires étrangères recensait en 2017 près de 752 000 Suisses de l'étranger, parmi lesquels 590 000 avaient 18 ans et plus. Parmi ces derniers, 28 % (166 000) avaient la seule nationalité suisse, alors que 72 % (424 000) possédaient plusieurs nationalités. A titre de comparaison, 18 % de la population suisse résidente possède plusieurs nationalités.

LES SUISSES DE L'ÉTRANGER VOTENT COMME LES RÉSIDENTS

Globalement, lors des quatre votations fédérales de 2018, les électeurs suisses de l'étranger ont voté de manière similaire aux Vaudois résidant dans le canton. En effet, pour les dix objets fédéraux soumis au scrutin populaire en 2018, seule la votation portant sur la souveraineté alimentaire a été refusée par les Suisses de l'étranger (seulement 43 % de oui) alors que les Vaudois l'ont acceptée (57 % de oui). | AO

Source des données : StatVD/SCL.